

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28298**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Arts, Lettres, Langues Mention : Français langue étrangère

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris Ouest Nanterre la Défense	Recteur de l'Académie de Versailles, Président de l'université Paris Nanterre

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333 Enseignement, formation, 136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 125 Linguistique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours « Ingénierie de la formation »

- réaliser un travail de recherche répondant aux normes académique (constitution d'une bibliographie, élaboration d'une revue de la littérature, construction d'une problématique, d'hypothèses, etc.)
- rédiger un écrit long académique
- réinvestir les connaissances théoriques dispensées dans la formation à des fins didactiques en effectuant une recherche suite au recueil de données et à l'analyse d'une situation de formation en langue
- mettre en place un cours de langue, élaborer un programme de formation
- construire des unités didactiques adaptées au profil des apprenants (niveau de langue ; âge ; besoins ; etc.) à partir de documents authentiques variés (numérique, papier, audio, audio-visuel...)
- mettre en place un dispositif de formation destiné à différents publics (migrants ; élèves allophones ; étudiants en mobilité ; etc.)
- gérer l'hétérogénéité des publics
- élaborer des tests de langues pour définir le niveau et évaluer la progression d'un apprenant
- sensibiliser à la rencontre culturelle et à l'interculturalité

Parcours PGCD

- préparer des plans de cours (*schemes of work*) conformément à une méthodologie anglo-saxonne d'enseignement des langues et aux instructions du Curriculum anglais ;
- constituer à partir de sites internet (et en équipe) les ressources pédagogiques nécessaires pour les cours ;
- assurer à un groupe d'élèves le soutien (psycho- pédagogique) requis en école anglaise (« *pupil's care* ») ;
- enseigner deux langues vivantes ;
- renseigner les supports d'évaluation scolaire et informer les chefs d'établissement, les collègues et les parents lors de conseils de classe et de rencontres parents/professeurs.

Parcours « Ingénierie de la formation »

- capacité à appliquer les connaissances théoriques en linguistique et en didactique dans des situations professionnelles relevant des métiers des langues
- capacité à conduire une recherche en didactique des langues
- capacité à enseigner une langue (français langue étrangère ou français langue seconde, voire une autre langue) auprès de publics variés (enfants, adolescents, adultes), ayant des besoins spécifiques (entrée dans l'écrit, français à visée professionnelle, français sur objectifs universitaire, etc.), dans des contextes divers (formation initiale, formation tout au long de la vie, écoles de langues, instituts culturels, associations, etc.)
- capacité à analyser des situations de formation, à élaborer des contenus de formation planifiés chronologiquement pour respecter une progression pédagogique
- capacité à gérer des groupes hétérogènes, à élaborer du matériel pédagogique, à construire des évaluations
- capacité à concevoir et à mettre en place des projets de formation et des programmes en répondant à des appels d'offre

Parcours PGCD (*Post Graduate Certificate/Diploma in Education*)

- capacité à élaborer du matériel pédagogique, à animer une classe de langue, à évaluer les contenus enseignés
- capacité à enseigner deux langues vivantes (français + une autre langue) dans toute école secondaire britannique du monde préparant aux diplômes du GCSE (*General Certificate of Secondary Education*) et du A-Level (baccalauréat anglais)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire d'un diplôme de Master FLE parcours « Ingénierie de la formation en langues » se destine à des métiers relevant de l'enseignement des langues dans le secteur public ou dans le secteur privé. Il peut également s'orienter vers la recherche et l'enseignement dans des organismes de formation et de recherche, ou encore se diriger vers le monde de l'édition, du conseil linguistique en entreprise ou dans des associations.

Le titulaire d'un diplôme de Master FLE parcours « PGCE » (*Post Graduate Certificate/Diploma of/in English*) se destine au métier de

professeur de langues (le français + une autre langue) dans le système éducatif secondaire de toute école à certifications britanniques du monde ou dans son pays d'origine avec une plus-value apportée par le diplôme français.

Le titulaire d'un diplôme de Master FLE peut prétendre aux emplois suivants :

- Professeur-e de langue dans l'enseignement secondaire en France et à l'étranger
- Formateur-trice en langue (français langue étrangère et langue seconde, anglais langue étrangère) dans des écoles de langue en France et à l'étranger, dans des associations (Alliances françaises) et instituts français à l'étranger, dans des départements de français d'universités à l'étranger
- Professeur-e dans des écoles (UPE2A - unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants)
- Ingénieur-e de formation en français sur objectifs (français à visée professionnelle ; ASL...)
- Ingénieur-e de formation - Coordinateur-trice de projets en entreprise ou en association
- Conseiller-ère pédagogique
- Concepteur-trice, rédacteur-trice et diffuseur de manuels et d'ouvrages didactiques
- Concepteur-trice de matériel d'évaluation
- Chargé-e d'études et spécialiste de politiques linguistiques dans différents organismes

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2102 : Coordination pédagogique

K2103 : Direction d'établissement et d'enseignement

K2101 : Conseil en formation

K2111 : Formation professionnelle

K2107 : Enseignement général du second degré

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation se déroule sur 4 semestres de 30 ECTS chacun.

La certification fait suite à une évaluation portant sur des UE (Unités d'Enseignement) et sur des mémoires de recherche et/ou des rapports de stage.

Au 1er et au 2nd semestre, l'étudiant valide un total de 15 unités d'enseignement pouvant différer selon le parcours (PGCE ou Ingénierie de la formation). Ces UE concernent les domaines thématiques suivants :

◇ **Tronc commun**

- *Apprentissage et enseignement des langues*
- *Connaissance de la langue*
- *Cultures, littérature et français langue étrangère*

◇ **Parcours PGCE**

- *Le français en contexte anglo-saxon et à l'international*

◇ **Parcours Ingénierie de la formation**

- *Ingénierie de la formation en langues*
- *Tâches et activités*
- *Mémoire et stage*

Au 3ème et au 4ème semestre, l'étudiant inscrit en parcours PGCE poursuit sa formation en Grande Bretagne à l'issue de laquelle il obtient une double certification : le PGCE et le Master FLE.

Au 3ème semestre, l'étudiant inscrit en parcours « Ingénierie » valide 4 unités d'enseignement portant sur les fondamentaux de la spécialisation (Ingénierie, TICE, compétences clés) et sur des domaines plus spécifiques relatifs à la nature des publics (migrants, élèves allophones, adultes non scripteurs...), au traitement des supports pour la classe et à la méthodologie et à la description de la langue.

Au 4ème semestre, l'étudiant inscrit en parcours « Ingénierie » effectue un stage de 280 h qui donne lieu à la rédaction d'un mémoire sur la base duquel s'effectue la certification.

Durée de conservation des éléments validés : les UE et/ou EC sont capitalisées sans limite de temps.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	PR, MCF et enseignants chercheurs intervenants dans le diplôme à Paris-Nanterre. Jurys franco-britanniques pour le parcours PGCE : au moins 1 enseignant chercheur de Paris Ouest dont obligatoirement le directeur de la formation + les directeurs du diplôme britannique de chaque université partenaire de Paris
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	PR, MCF et enseignants chercheurs intervenants dans le diplôme à Paris-Nanterre. Jurys franco-britanniques pour le parcours PGCE : au moins 1 enseignant chercheur de Paris Ouest dont obligatoirement le directeur de la formation + les directeurs du diplôme britannique de chaque université partenaire de Paris
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	PR, MCF et enseignants chercheurs intervenants dans le diplôme à Paris-Nanterre. Jurys franco-britanniques pour le parcours PGCE : au moins 1 enseignant chercheur de Paris Ouest dont obligatoirement le directeur de la formation + les directeurs du diplôme britannique de chaque université partenaire de Paris
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	Jury de VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS
OU INTERNATIONAUX**

Certifications reconnues en équivalence :

Délivrance de 2 diplômes : le Master mention Français Langue Étrangère parcours PGCE et le diplôme britannique PGCE

Autres certifications :

Conventions avec les universités de Birmingham, Londres (UCL) et Portsmouth : le Master 2 français n'est attribué que si le diplôme britannique a été validé dans son intégralité (possibilité pour l'étudiant de reprendre une seconde inscription dans chaque université en cas de non-validation au bout d'un an du diplôme britannique).

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 avril 2015 accréditant l'université Paris Ouest Nanterre La Défense en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Arrêté du 30 juin 2017 accréditant l'université Paris-X à délivrer les diplômes nationaux

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Master 2 suspendu en 2015-2016

M2 2017 : 19 diplômés (16F - 3H)

<http://ove.parisnanterre.fr/>

Autres sources d'information :

<<https://masterfle.parisnanterre.fr/ingenierie-de-la-formation-en-langues/>>

<<https://masterfle.parisnanterre.fr/pgce-pgde-britannique/>>

<<https://www.birmingham.ac.uk/postgraduate/courses/taught/edu/teacher-training-secondary-modern-languages.aspx>>

Lieu(x) de certification :

Parcours « Ingénierie de la formation en langues » : Université Paris Nanterre

Parcours « PGCE » : l'Université Paris Nanterre et l'un de ses 3 partenaires britanniques cités *supra*

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Parcours « Ingénierie de la formation en langues » : Université Paris Nanterre sur le site de Nanterre

Parcours « PGCE » : en M1 à l'Université Paris Nanterre et en M2 chez le partenaire britannique : Londres Birmingham ou Portsmouth selon l'université intégrée par l'étudiant.

Historique de la certification :

Suite au départ, en juin 2015, des deux enseignantes-chercheuses au cœur de la gestion du diplôme, le master FLE a fermé.

Il a ré-ouvert – pour le master 1 seulement – à la rentrée 2016 sur la base de la maquette initialement proposée en LMD3.

En 2017-2018, les deux niveaux de diplôme, M1 et M2, étaient offerts avec les trois orientations introduites en LMD3 : le PGCE et les deux parcours : FLINT (français langue à l'international) et FLIE (français langue d'intégration et d'entreprise).

A l'issue de cette année universitaire (2017-2018), une réorientation des contenus d'enseignement a été proposée, afin d'accorder une place plus grande à la didactique et à la pédagogie et de la sorte, d'être en congruence avec la réalité du terrain et de satisfaire aux attentes de formation des étudiants. C'est ainsi que, depuis la rentrée 2018, deux parcours sont proposés : le parcours PGCE et le parcours « Ingénierie de la formation en langues ».

Le choix d'une substitution des deux parcours (FLINT et FLIE) au profit du parcours « Ingénierie de la formation en langues » repose sur la nécessité d'une formation plus ouverte et plus directement en lien avec la réalité de la profession. C'est ainsi que, désormais, l'offre de formation est délibérément tournée vers des publics variés (migrants, étudiants en mobilité, apprenants de FLE dans des Alliances Françaises ou des Instituts, etc.), qui sont ceux que tout professeur de FLE-S est susceptible de rencontrer au cours de sa carrière.